



Lignum Vaud  
Communauté d'action régionale en faveur du bois

Ch. de Budron H6, CP 113  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

## Assemblée générale de Lignum Vaud

**Mercredi 3 novembre 2021, 16.30 h. - Crèche Le Tournesol, Renens**

### PROCES-VERBAL

Présents : (selon liste de présence signée)

Mesdames, Messieurs

Philippe Nicollier  
Künzi Carole

Président Lignum Vaud  
Secrétaire-comptable Lignum Vaud

Nils Baertschi  
Christophe Balissat  
Samuel Ballif  
Sophie Barenne  
Audanne Comment  
Olivier Descloux  
Jean-François Diserens  
Didier Divorner  
Sébastien Droz  
Reto Emery  
Fabien Joly  
Roland Karlen  
Barbara Lüthi  
Christiane Maillefer  
Vivien Pleines  
Bernard Rüegg  
Gérard Stettler  
Jean-Marc Thibaud  
Mélanie Thomas  
Francis Thévoz  
Eric Treboux  
Pierre Volet  
Philippe Zuberbühler

Cambium Ingénierie SA  
Commune de Corcelles-le-Jorat  
RatioBois  
Lignum Vaud  
Architecte  
Commune du Mont-sur-Lausanne  
JF Diserens SA  
Commune de Renens  
Cedotec  
Bois Initial  
Commune de Gingins  
Triage Mèbre-Talent  
Commune de Mollens  
Promotion de la filière bois régionale  
DGE Forêt  
Membre individuel  
Commune de Bottens  
Thibaud SA  
DGE Forêt  
Président d'Honneur  
DGE Forêt  
Atelier Volet SA  
Commune de Givrins

Près de 45 membres individuels/communes se sont excusés (liste sur demande).

\*\*\*\*\*

L'assemblée générale 2021 de Lignum Vaud est ouverte à 16.30 h. par le Président, Monsieur Philippe Nicollier.

Il souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes et en particulier à Carole Künzi, qui remplace Marianne Teekens, secrétaire-comptable et Sophie Barenne, nouvelle chargée de projet et de communication à 50

% pour le Cedotec et 50 % pour Lignum Vaud ainsi qu'à Didier Divorne, vice-syndic de Renens qui sera parmi nous dès 17.15 h. pour nous parler de la crèche.

Parmi les nombreux excusés, il mentionne M. Daniel Ingold (directeur Cedotec), M. Yvan Pahud (nouveau membre du Comité), M. Pierre-Alain Mercier (membre du Comité) et près de 35 communes.

Selon l'article 9 des statuts de Lignum Vaud, les membres ont été convoqués en respectant le délai énoncé. Par conséquent, l'assemblée constituée peut valablement délibérer selon l'ordre du jour suivant :

### Ordre du jour

1. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale par correspondance 2020*
2. *Rapport du Président*
3. *Présentation des comptes 2020*
4. *Rapport de la commission de vérification des comptes*
5. *Adoption des rapports*
6. *Désignation des vérificateurs des comptes*
7. *Détermination des cotisations*
8. *Démission, admission au Comité*
9. *Activités 2021-2022*
10. *Divers*

qui est accepté à l'unanimité.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée générale par correspondance 2020, que les membres ont été invités à consulter sur le site Lignum Vaud, est accepté sans remarque et à l'unanimité. Merci à Carole Künzi pour la rédaction.

### **2. Rapport de M. Philippe Nicollier, Président Lignum Vaud**

M. Nicollier s'adresse à l'assemblée.

Alors que l'année 2020 se présentait sous les meilleurs auspices avec l'engagement, dès le 1<sup>er</sup> octobre 2019, de Sophie Barenne, que la flamme des JOJ de Lausanne allait pour la première fois être produite par des pellets de bois et qu'Habitat & Jardin était en pleine préparation, tout était mieux que normal, tout allait bien. C'était sans compter avec un petit machin, tellement minuscule qu'invisible et qui allait tout foutre par terre. A partir de là, c'est-à-dire début mars, tout n'était qu'annulation, report, incertitude et même, à l'image d'Habitat & Jardin, il nous était annoncé son abandon définitif ! Un coup dur pour le Cedotec et Lignum Vaud. Avec cette disparition c'est notre accès au grand public qui s'envolait. Pire, un grand public trié puisque, nous le savions, le public d'Habitat & Jardin était constitué essentiellement de propriétaires ou de futurs propriétaires. Un coup dur certes, mais le genre de la maison n'étant pas de baisser les bras au passage du premier virus, il a donc été décidé de mettre sur pied une véritable journée grand public à l'occasion des Rencontres Romandes du Bois que nous savions devoir organiser en 2021.

Pour mettre le maximum de chances de notre côté, il a d'abord été décidé de repousser ces rencontres le plus loin possible de l'épicentre de cette pandémie, ce qui nous donnait quelques chances supplémentaires dans notre recherche de sponsors, les entreprises ayant d'autres chats à fouetter pour boucler l'exercice comptable 2020.

Si les manifestations du printemps 2020 étaient annulées les unes après les autres, nous pensions que, dès l'automne arrivé, tout rentrerait dans l'ordre, à l'image des championnats du monde de cyclisme sur route prévus du 20 au 27 septembre entre Aigle et Martigny.

Alors que le bois était prévu omniprésent, ceci grâce à de superbes collaborations non seulement avec le Comité d'organisation mais également avec Lignum Valais, la BFH, le Cedotec ainsi que de nombreuses entreprises de la

filière, là aussi tout s'écroule avec l'annulation de ces championnats. C'est d'autant plus frustrant qu'au moment où tombaient ces annulations une grande partie du travail était déjà réalisé.

Il en est allé de même pour les visites toujours très prisées par nos membres, pour un arbre – un enfant, etc.

Extraordinaires années Covid 2020-2021-2022 où même le rapport d'activité à l'Assemblée générale de Lignum Vaud parle surtout d'inactivités.

Mais bon, dans tout ce tohu-bohu nous n'avons pas oublié notre mission, à savoir promouvoir le bois et accompagner toute action allant dans ce sens.

C'est ainsi que nous avons participé à de très nombreuses séances en présentiel ou visioconférence ; que ce soit pour pérenniser le programme de promotion de la filière bois régionale, pour des séances de révision de la PolFor 2022 où Lignum fait partie du groupe « ressource », pour la Commission bois du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, pour la tenue de séance de Comité de Lignum Vaud, pour négocier notre opposition au Parc périurbain des Hauts de Lausanne, pour décider de la participation des Communautés d'Action Régionale au Comité de Lignum Suisse, pour représenter notre association aux assemblées générales du Groupement Romand des Charpentiers, du Cedotec et de la FRECEM.

Nous avons néanmoins concrétisé quelques actions :

- La remise du titre de Monsieur Bois 2020 à Francis Kurth à Orbe le 15 octobre
- La réalisation du calendrier et la participation à deux nouvelles brochures A5 publiées par le Cedotec
- La motion déposée devant le Grand Conseil Vaudois au nom du Groupe Filière Bois demandant qu'une variante bois soit étudiée pour chaque projet cantonaux et qu'un juré, au minimum, soit un spécialiste du bois. Belle victoire puisque ces demandes viennent d'être intégrées dans le règlement d'application de la loi forestière ainsi qu'à l'art. 77 de cette dernière.

Enfin, je désire remercier toutes celles et ceux qui ont permis à Lignum Vaud de poursuivre ses buts et notamment, durant ce très particulier exercice 2020, de déjà préparer très attentivement et activement ce qui restera comme une des grandes actions de Lignum Vaud, à savoir les RRB'21 qui se sont déroulées au début du mois passé. Ce sont

- Marianne Teekens et Marianne Bühler, respectivement jusqu'au 30 juin et 31 décembre 2020 remplacées dès ces dates par Carole Künzi. C'est également :
- Ariane Joyet
- Sébastien Droz
- Daniel Ingold
- Et tous les collègues du Comité. Un Grand Merci à tous.

Vous l'avez compris, j'ai gardé la cerise sur le gâteau pour la fin. Un merci tout particulier à l'attention de Sophie Barenne qui a la lourde tâche de secouer le Président et qui, surtout, a mené de main de maître/maîtresse les Rencontres Romandes du Bois. Merci à tous et merci de votre attention.

### **3. Présentation des comptes 2020**

M. Reto Emery présente les comptes 2020, publiés en détail dans le rapport d'activités.

Une année 2020 compliquée et chaotique. Par ailleurs, le budget 2021 n'a pas été adapté et on constate une stabilité des membres.

### **4. Rapport de la commission de vérification des comptes**

M. Rüegg informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés. Le bilan et les comptes pertes et profits correspondent et sont conformes aux exigences de la loi et des statuts. En raison de l'oubli du rapport, il n'est pas lu à l'assemblée. *Carole Künzi ajoute au procès-verbal les points relevés par MM. Rüegg et Volet dans leur rapport, soit :*

- *Participation à hauteur de CHF 28'879.90 aux RRB'21*
- *Produit à hauteur de CHF 41'000.00 aux RRB'21*
- *Augmentation des contributions spéciales de CHF 72'000.00 à CHF 102'000.00*
- *Bénéfice de l'exercice de CHF 12'691.90*

Les Rencontres Romandes du Bois représentaient un budget de plus de CHF 700'000.- sur 3 jours (participation en liquide et en contrepartie), dont une partie déjà versée en 2020 afin de pouvoir payer un acompte au Musée Olympique. Le décompte complet sera présenté lors de l'assemblée générale de 2022.

La comptabilité est tenue avec exactitude et correspond aux exigences légales. Merci à Mme Carole Künzi soutenue encore par Marianne Bühler jusqu'à fin 2020 pour son efficacité, sa précision et son accueil. Bernard Rüegg suggère à l'assemblée d'accepter les comptes.

Le Président propose de donner décharge à Carole Künzi et au comité Lignum Vaud.

Le Président et Bernard Rüegg recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes.

## 5. Adoption des rapports

**Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité et il est donné décharge au comité pour sa gestion.**

M. Philippe Nicollier remercie MM. Volet et Rüegg, Mme Künzi et l'assemblée.

## 6. Désignation des vérificateurs des comptes

M. Rüegg reste 1<sup>er</sup> vérificateur et M. Volet reste 2<sup>ème</sup> vérificateur.

M. J.-F. Diserens se propose comme suppléant.

Les postes sont confirmés à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

## 7. Détermination des cotisations

Conformément aux statuts, l'assemblée générale doit se prononcer sur les cotisations. Aucun changement n'est prévu pour 2021 et 2022.

### Situation actuelle

	<i>Cotisation Lignum CH</i>	<i>Cotisation Lignum VD</i>	<i>Cotisation double app.</i>	<i>supplément</i>
individuel	130	100	200	100
communes	130	200	300	100

L'assemblée accepte à l'unanimité.

## 8. Démission, admission au Comité

Démissions :

- M. Francis Thévoz, Président d'honneur
- M. Eric Treboux, membre du Comité.

L'assemblée remercie leur engagement et leur souhaite sous les applaudissements une bonne continuation. Philippe Nicollier leur remet une corbeille garnie de vins vaudois.

Admissions :

- Mme Mélanie Thomas, Responsable de l'économie forestière et promotion du bois à la DGE, et également collaboratrice scientifique à la BFH
- M. Yvan Pahud qui possède une entreprise forestière, député, municipal et représentant chez Schilliger Holz.

L'assemblée les confirme sous les applaudissements et à l'unanimité.

## 9. Modification des statuts

Deux motivations et une opportunité sont mises en avant, soit :

1. Lignum Vaud veut obtenir l'exonération fiscale. Pour ce faire, et sur les conseils de notre réviseur fiduciaire, nous proposons un alinéa supplémentaire à l'article 4, alinéa 3 nouveau « les membres de l'association, y compris le Comité, travaillent de manière bénévole, sous réserve du remboursement de leurs frais effectifs »
2. Que l'association Lignum Vaud soit éligible comme établissement d'affectation pour civilistes pour le Valais.

Art. 2, lettre D nouvelle : l'encouragement à l'entretien des forêts, notamment dans son rôle de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Art. 18, rédaction adaptée :

ancien article : le secrétariat et la comptabilité sont assurés par mandat par le Cedotec

nouvel article : Lignum Vaud poursuit ses buts en étroite collaboration avec le Cedotec, antenne romande de Lignum.

Art- 23, 3<sup>ème</sup> alinéa nouveau « les biens subsistants après paiement des dettes de l'association seront affectés à une institution suisse exonérée fiscalement et visant un but aussi semblable que possible à celui de Lignum Vaud ».

L'art. 24 modifié selon est adapté (répéter ce qu'il y a dans les statuts et qu'il a été mis à jour).

Les modifications des articles sont acceptées à l'unanimité.

## 10. Activités 2021-2022

- Organisation des Rencontres Romandes du Bois au Musée Olympique à Lausanne : journée innovation, journée construction et journée forêt/grand public
- Participation à la publication de nouvelles brochures d'information A5
- Remise de la distinction Monsieur Bois 2021
- Publication du calendrier promotionnel 2022
- Participation à la journée Un arbre – un enfant de la Ville de Lausanne 2021
- Animation du Groupe filière bois du Grand Conseil vaudois
- Prolongation du programme de promotion de la filière bois régional
- Campagne publicitaire sur différents supports et dans différents médias en partenariat avec la CBOVD
- Campagne dans la FAO
- Campagne 24 Heures
  - AG au printemps 2022
  - Calendrier promotionnel 2023
  - Participation à la publication de nouvelles brochures d'information A5 2022
  - Remise de la distinction Monsieur Bois 2022
  - Crayons Caran d'Ache en bois suisse (toujours autant d'intérêt 10 ans après)

## 11. Divers

M. Philippe Nicollier remercie toute l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, M. Nicollier clôt l'assemblée générale.

Il invite ensuite les participants à la visite guidée de la crèche Le Tournesol qui a reçu un certificat Label Bois Suisse en septembre 2021.

Un apéritif convivial clôt la journée.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nicollier', is written over a horizontal line.

Philippe Nicollier

Pour le PV : Carole Künzi

Le Mont, novembre 2021